Héritage Éditions

Acheter ma première action sur DEGIRO

Acheter ma première action sur Degiro

Ça y est !

Vous venez de créer votre compte chez le courtier **Degiro**, et vous vous connectez pour la première fois à la plateforme.

Dans ce dossier, je vous propose de passer en revue toutes les étapes pour acheter votre première action et vous familiariser avec les principaux outils du courtier.

Voici ce que vous devriez voir sur votre page d'accueil :

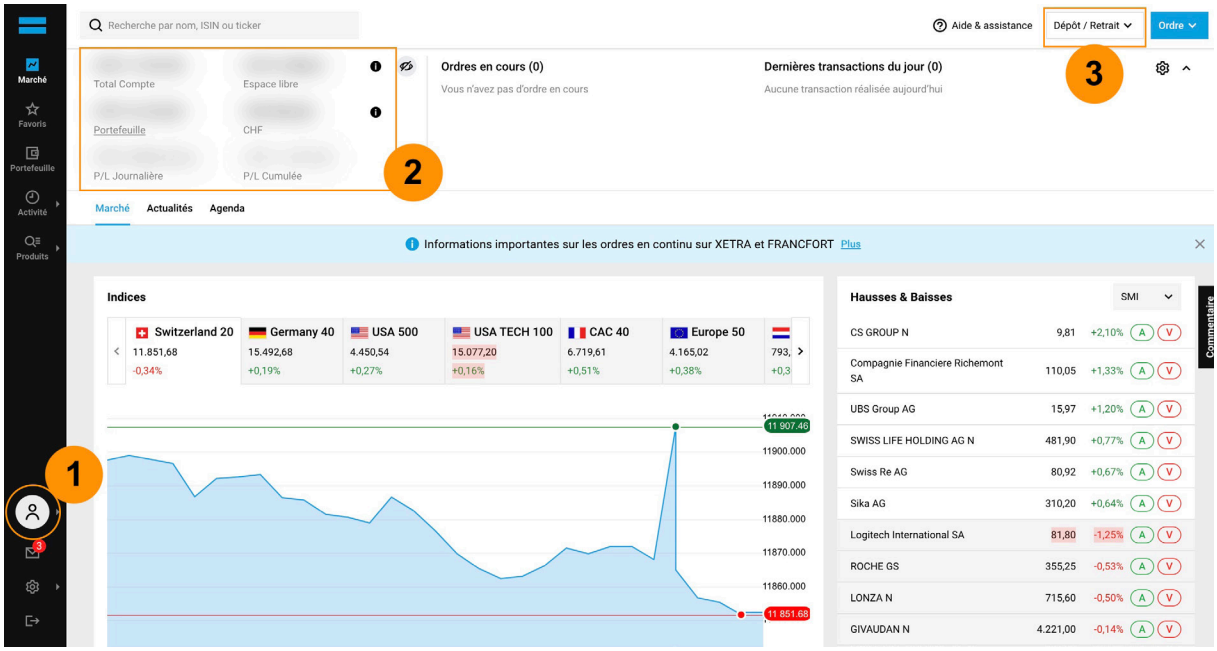

Précision importante avant de commencer

Par défaut, votre compte Degiro est un "Compte Basic", ce qui est largement suffisant pour acheter des actions, des obligations ou des ETF.

À tout moment, vous pouvez cliquer sur votre profil (1) et puis sur "Vos paramètres de trading" pour vérifier votre type de compte. C'est aussi dans ce menu que vous pourrez passer au "Compte Active", voire au "Compte Trader" si vous le souhaitez.

Les principaux intérêts par rapport au compte Basic sont :
- un **accès complet** à tous les produits financiers complexes de la plateforme
- la possibilité de disposer d'un **effet de levier** avec de l'argent qui vous est prêté par Degiro.

Pour autant, le compte Basic suffit largement si vous débutez en bourse. Notez qu'une fois que vous passez au compte Active ou Trader, vous ne pouvez pas revenir au compte Basic.

Cela étant dit, revenons à la page principale et observons l'aperçu de votre compte, en haut à gauche (2).

Aperçu de votre compte Degiro

Si vous vous connectez pour la première fois, tous les montants devraient être à zéro. Voici les différents éléments qui s'affichent :

Le "**FM EUR**" : C'est votre **fonds monétaire**. Il affiche votre devise et le montant que vous venez d'envoyer sur votre compte (sur mon exemple, il s'affiche en CHF).

Ce montant, c'est votre argent. C'est ce que vous avez à disposition pour acheter des produits en bourse.

L'**Espace Libre** : Si vous avez un compte Basic, **l'Espace Libre affichera le même montant que "FM EUR"**.

En revanche, si vous passez au compte Active, votre Espace Libre affichera votre argent à vous (le fonds monétaire), PLUS un montant que Degiro met à votre disposition pour vos placements. C'est donc de l'argent qui n'est pas à vous mais que Degiro vous prête pour faire de l'effet de levier (et que vous devrez donc lui rembourser).

Attention, donc, à ne pas confondre votre "Fonds Monétaire" et votre "Espace Libre", si vous utilisez un compte Active. Privilégiez la ligne "FM EUR" pour connaître le vrai montant qui VOUS appartient.

Le **Portefeuille** : Cette ligne affiche le montant total de vos positions en cours. Pour récupérer cet argent sur votre compte bancaire ou pour l'utiliser pour d'autres achats d'actions, vous devez d'abord vendre certaines de vos positions.

Le **Total Compte** indique la totalité de vos avoirs. C'est donc la somme de vos positions en cours (le montant du "Portefeuille") et de votre fonds monétaire (le montant "FM EUR").

Les **P/L Journalière** et **Cumulée** correspondent au solde, positif ou négatif, de vos positions en cours.

Effectuer un virement vers votre compte Degiro

Avant d'acheter votre première action, vous devez alimenter votre compte avec un premier virement.

Pour cela, cliquez sur "Dépôt" (3) en haut à droite. Sélectionnez ensuite le type de virement qui vous convient. Si vous n'êtes pas à 1 jour près, cliquez sur "Transfert manuel vers DEGIRO".

Le courtier vous affichera alors ses coordonnées bancaires, afin que vous puissiez effectuer un virement depuis votre compte bancaire. Selon votre banque, les fonds devraient être transférés dans les 24-48h ouvrées.

Acheter/Vendre une action sur Degiro

Maintenant que vous avez des fonds disponibles, vous êtes prêt pour **acheter votre première action**.

Imaginons que vous souhaitiez acheter de l'action *ON Semiconductor*, une grosse entreprise américaine spécialisée dans les semi-conducteurs. En tapant le nom de l'entreprise, vous apercevez plusieurs lignes :

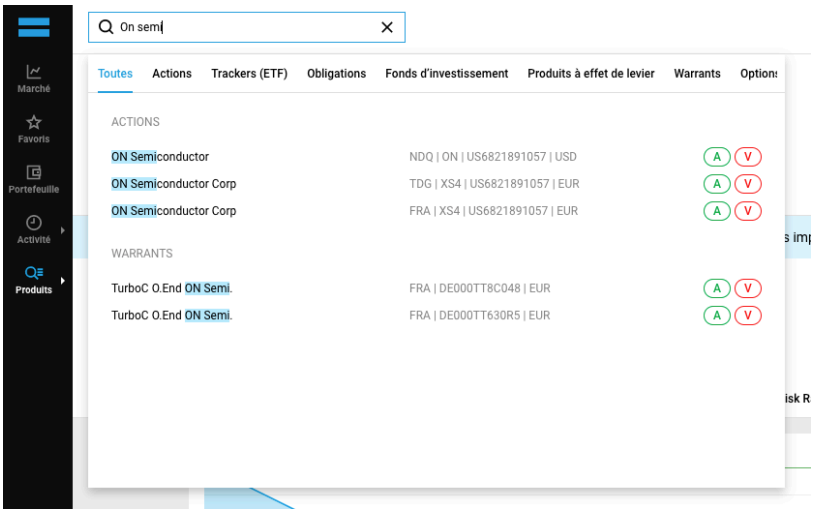

Une entreprise peut très bien être cotée sur plusieurs places boursières (ici, on en compte 3 différentes). En général, on cherchera à acheter les actions sur la place boursière principale de la société. Dans le cas d'ON Semi-Conductor c'est le *Nasdaq* (NDQ).

Voici comment déchiffrer les différentes lignes :

ON Semiconductor NDQ | ON | US6821891057 | USD

Le premier trigramme (NDQ) correspond à l'abréviation de la place boursière. Ici, c'est donc le Nasdaq.

Puis, on trouve le *Ticker* de la société ("ON", dans notre exemple). C'est un code composé de 2 à 5 lettres/chiffres, qui permet d'identifier une société sur une place boursière donnée. Par exemple le *Ticker* d'ON Semi-Conductor n'est pas le même sur le Nasdaq (ON) qu'à la bourse de Francfort (SX4).

Ensuite, vient le **code ISIN** (US6821891057): c'est un code unique associé à l'action d'une entreprise. Celui-ci ne change pas, quelque soit la place boursière. Avec l'ISIN, vous êtes certain de ne pas vous tromper en achetant l'action d'une autre entreprise au nom similaire, par exemple.

Et pour finir, Degiro vous indique la devise dans laquelle l'action est négociée. Au Nasdaq, l'action s'achète en dollars (USD), alors qu'à la bourse de Francfort, elle s'achète en euros (EUR).

Assurez-vous donc d'identifier la bonne ligne avant de cliquer dessus.

Vous arrivez ensuite sur la page de l'action en question, avec toutes les informations détaillées sur l'entreprise et la performance du titre.

En haut à droite, vous pouvez cliquer sur **Acheter** ou **Vendre**. Juste en-dessous, Degiro vous indique combien de positions vous avez déjà en cours sur cette valeur.

Cliquez sur **Acheter**. Un nouvel encadré apparaît alors pour passer vos ordres.

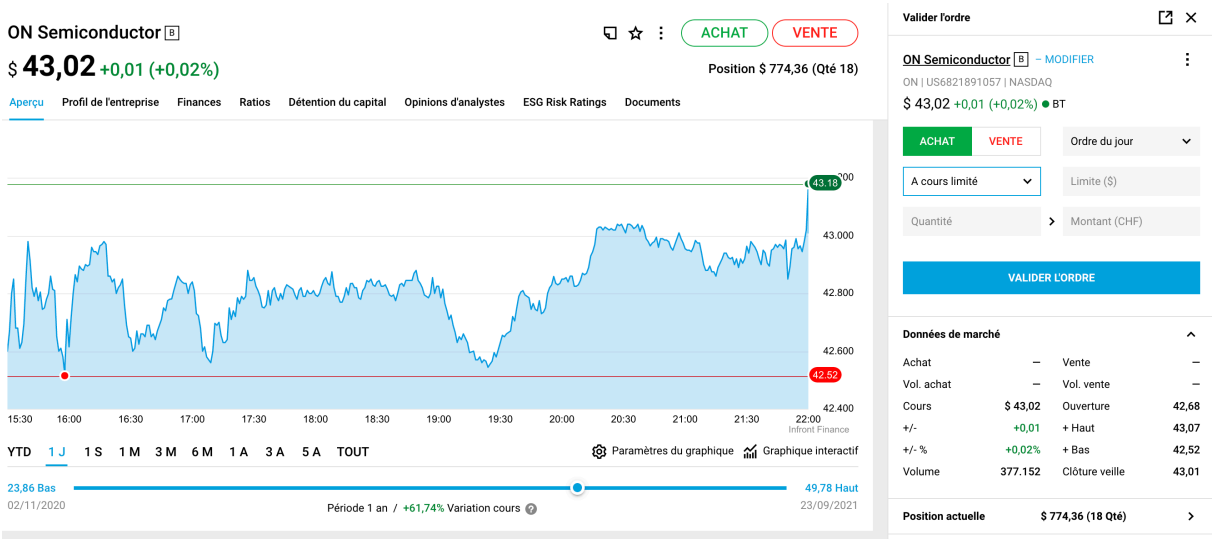

À l'achat, vous pouvez placer un ordre "**Au marché**" (voir ci-dessous les différents types d'ordre ci-dessous). Il vous suffit de renseigner le nombre d'actions que vous souhaitez acheter, puis de cliquer sur "Valider l'ordre".

Degiro vous affiche alors un récapitulatif de votre ordre, le coût total, et les frais de courtage associés. Pour finir, cliquez sur "Confirmer".

À la vente, c'est le **même principe**, si vous placez un ordre au marché. Mais nous allons voir qu'il y a des stratégies plus intéressantes pour placer des ordres de ventes automatiques.

Les différents types d'ordres sur Degiro

L'ordre à cours limité

À l'achat, l'**ordre à cours limité** permet d'indiquer un prix maximum auquel vous êtes prêt à faire la transaction.

À la vente, c'est l'inverse : l'ordre à cours limité permet d'indiquer une valeur minimale en-dessous de laquelle vous ne souhaitez pas effectuer la transaction.

Par exemple, si vous placez un ordre d'achat, limité à 10$ sur une action donnée, la transaction devrait se faire pour 10$ *a priori*. Mais il se peut que votre courtier trouve un vendeur à 9$ l'action (tant mieux pour vous). En revanche, la transaction n'aura tout simplement pas lieu si votre courtier ne trouve pas de vendeur à 10$ ou moins.

Dit autrement, votre courtier cherche le prix le moins cher possible avec la contrainte du prix maximum que vous aurez défini.

Et pour la vente c'est l'inverse : votre courtier ne vendra pas vos titres s'il ne trouve pas d'acheteur au prix minimum que vous aurez indiqué.

Important : Attention à bien ajuster la limite si vous souhaitez vous assurer que la transaction ait bien lieu.

Prenons l'exemple d'une action à 30$. Vous pouvez tenter de l'acquérir pour un peu moins cher en plaçant un ordre limité à 29,5$. Si au cours de la journée, l'action descend et atteint ce prix là, vous aurez "gagné" 0,5$ par action et serez un peu mieux positionné pour tirer profit de la hausse.

En revanche, si l'action n'atteint pas les 29,5$ au cours de la journée, la transaction n'aura tout simplement pas lieu.

Adaptez donc vos ordres en fonction de votre objectif. Toujours dans le même exemple, vous pourriez aussi fixer un ordre limite à 30,5$. Ainsi, vous êtes quasi-certain d'acquérir l'action, tout en vous protégeant d'un prix qui augmenterait trop rapidement, comme ce peut être le cas avec l'ordre au marché.

L'ordre au marché

L'ordre au marché, est un ordre d'achat ou de vente immédiat, **au prix du marché**. Toutefois, ce n'est pas un outil optimal, puisqu'il ne permet pas d'acheter (ou de vendre) au meilleur prix.

Bien que l'ordre au marché convienne très bien pour une logique d'investissement moyen-long terme, je vous le déconseille sur les actions peu liquides (c'est-à-dire une action où le nombre de transactions quotidiennes est faible). Dans ce cas là, les variations du cours d'une transaction à l'autre varient plus fortement. Et cela peut conduire à une action achetée beaucoup trop chère ou vendue à un prix beaucoup trop bas.

Le Stop Loss (ordre à seuil de déclenchement)

Cet ordre est surtout utilisé lors de la vente, lorsque la **valeur du cours dépasse un certain seuil que vous avez défini**. Dès que le cours dépasse le seuil, cela place automatiquement un ordre au marché pour vendre vos titres au meilleur prix disponible.

C'est **très pratique pour limiter le risque à la baisse**, par exemple. Si l'une de vos actions se met à baisser trop vite, vous aurez au moins automatisé la vente sous un certain seuil pour minimiser la perte, même si vous n'êtes pas derrière votre ordinateur.

Le Stop Limit (ordre à plage de déclenchement)

Cet ordre ressemble au Stop Loss sauf qu'une fois le seuil atteint, **cela déclenche un ordre à cours limité** (au lieu d'un ordre au marché). Cela permet un **meilleur contrôle du prix de vente**.

Le Trailing Stop (ou Stop suiveur)

Pour faire simple, le Stop suiveur est un **ordre Stop Loss dynamique**. Plutôt que de définir un seuil en valeur absolue (exemple "vendre si l'action descend à 18$"), le Stop Suiveur permet de fixer un seuil en valeur relative (exemple "vendre si l'action tombe de -10%").

Mieux encore : tant que l'action grimpe, ce seuil grimpe avec elle. Ainsi il permet de verrouiller vos gains au fur et à mesure tout en coupant court dès que vous commencez à perdre.

Prenons un exemple. Vous achetez une *ON Semi-Conductor* à 40$ et vous placez un ordre Stop Suiveur à 10%. Imaginons que l'action baisse juste après l'avoir acheté, Degiro vendra automatiquement votre action dès qu'elle sera tombée à 36$ (-10% de perte par rapport aux 40$).

En revanche, si l'action grimpe pendant plusieurs jours jusqu'à 50$, le stop suiveur va **automatiquement s'ajuster au nouveau cours de l'action**. Si l'action atteint les 50$ et qu'elle retombe ensuite, Degiro revendra votre position, dès que l'action aura atteint 45$ (-10% par rapport aux 50$).

Cet ajustement à la hausse se fait toutes les 24h.

Conclusion

J'espère que ce guide vous aura donné les bases pour vous aider à acheter/vendre vos premières actions sur le broker Degiro.

Évitez les produits plus complexes comme les turbos ou les warrants, dans un premier temps ce sont des produits bien plus risqués et difficiles à maîtriser.

N'investissez jamais de l'argent que vous ne pouvez pas vous per-

mettre de perdre et surtout, **comprenez vos investissements**.

Si vous avez téléchargé vous-même ce dossier, vous devriez recevoir la lettre *Héritage* que je rédige avec l'aide de mon équipe pour vous accompagner en ce sens.

Chaque semaine, vous en saurez plus sur les grandes tendances de fond qui pourraient exploser en bourse dans la décennie à venir.

Vous découvrirez aussi des **sociétés à fort potentiel de hausse** pour profiter de grosses plus-values et/ou de dividendes en croissance.

À ce sujet, je vous parlerai bientôt d'un **projet ambitieux** que j'ai monté avec un ancien manager de Hedge Funds. Une star de Wall Street qui a généré des millions de dollars pour des banques et des clients fortunés.

Surveillez votre boîte email, car ses recommandations devraient vous intéresser.

À très vite
Tanguy Leroy
Editeur de la lettre Héritage Éditions

Héritage Éditions

Les Dossiers gratuits Héritage Éditions

Rédacteur en chef : Tanguy Leroy

Société Éditrice : Héritage Éditions SA, société anonyme au capital de 100 000 CHF, dont le siège social se situe Avenue de Morges 88, c/o Fimisa S.A., 1004 Lausanne et dont l'IDE est CHE-154.535.538, représentée par M. Schorro Eric, de Gurmels, en qualité d'administrateur.

Dépôt légal : septembre 2021 (à titre prévisionnel)

Les informations délivrées dans ce contenu sont fournies à titre uniquement informatif.
Ces informations ne constituent en aucun cas de la publicité, une offre, un conseil en investissement, un conseil financier, juridique ou de toute autre nature. Elles ne sauraient davantage être considérées comme une recommandation ou une incitation à l'achat, la vente ou la souscription d'un instrument financier, ou à la réalisation d'un investissement financier quelconque.
Les informations délivrées sont fondées sur des sources considérées fiables, au plus proche de la réalité et de l'actualité. Toutefois, Héritage Editions ne peut garantir leur exactitude, précision, exhaustivité ou leur caractère actuel. Ces informations peuvent être modifiées à tout moment, sans préavis.
Héritage Editions délivrent des informations volontairement générales, qui ne tiennent pas compte des objectifs, de l'expérience, de la situation financière ou des besoins individuels d'un lecteur en particulier. Aucune garantie n'est donnée quant au caractère approprié ou adéquat des informations mises à disposition.
Tout investissement financier présente des risques et peut entraîner une perte en capital. Les performances passées ne sauraient préjuger d'une performance future. Héritage Editions vous recommande de consulter un conseiller professionnel avant toute décision d'investissement.
En tout état de cause, le lecteur est seul responsable des investissements qu'il effectue et assume l'entière responsabilité et tous les risques liés à l'utilisation des informations délivrées dans ce contenu, sans qu'aucun recours contre Héritage Editions ne soit possible, y compris en cas de négligence. En aucun cas Héritage Editions ne pourra être tenue responsable au titre d'un investissement inopportun, d'une perte et/ou dommage, direct ou indirect, manque à gagner ou pertes de profit ou d'une chance, découlant ou en lien avec tout ou partie de ces informations, ou résultant d'erreurs ou d'omissions.